10 AU 12 **SEPTEMBRE** 2024

DOSSIER PRATIQUE DE L'EXPOSANT

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS





















ENGAGEONS-NOUS POUR UN ÉVÉNEMENT RESPONSABLE



Destination Angers, certifiée ISO20121, s'inscrit dans une démarche de gestion écoresponsable et durable de ses activités.

Les équipes du Salon du Végétal se mobilisent pour réduire l'impact environnemental de l'événement.

Voici quelques exemples de bonnes pratiques, toutes vos initiatives comptent!

AIDEZ-NOUS À TRIER ET RECYCLER VOS DÉCHETS!

Différents flux de tri sont à votre disposition sur la zone logistique du site (devant Novaxia / derrière Grand Palais). Merci de respecter les consignes affichées.

Voir détails page 24



À PRIVILÉGIER



- La récupération ou mutualisation de matériel sur votre stand
- Des supports de communication non datés (pour réemploi)
- L'impression sur papier recyclé

À ÉVITER

- Les flyers papier libre service
- Les goodies, sauf s'ils sont utiles et réutilisables
- Au maximum les emballages



PENSEZ À BIEN

- Vous assurer de respecter les règles de base de sécurité de vos équipes pendant les montage et démontage
- Remettre votre badge/tour de cou l'organisateur à la fin de l'événement.

Une démarche avant tout collective qui ne se fera pas sans vous.

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION!

GÉNÉRALITES	
ACCES, HÉBERGEMENT, HORAIRES DU SALON	P.5
VOS INTERLOCUTEURS	P.6
ACCUEIL DES EXPOSANTS, ÉCHEANCES A RETENIR	P.7
PLANNING DE LA MANIFESTATION	P.8
L'APPLICATION WEB & MOBILE DESTINATION ANGERS	P.9
SCAN DE BADGE	P.10
PLAN GÉNÉRAL DU SALON	P.11
EQUIPEMENT DE VOTRE STAND	
STAND ÉQUIPÉ, STAND NU	P.13
ELECTRICITÉ, ELINGAGE, NETTOYAGE	
MACHINES EN FONCTIONNEMENT	
LISTE DES PRESTATAIRES	
MONTAGE - DÉMONTAGE	
BADGES - HORAIRES	P18
LEVAGE MANUTENTION	
LIVRAISON DE MARCHANDISES	
PENDANT LE SALON	
EBADGE EXPOSANT, RESTAURATION	P.20
_	
RÉGLEMENTATION	B
RAPPEL DES REGLES DE SECURITÉ	
CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE	
GESTION DES DÉCHETS, GARDIENNAGE	
ASSURANCES, COMMISSION DE SÉCURITÉ	
MATERIAUX AUTORISES	P.26
ANNEXES TECHNIQUES	
DÉCLARATION DE MACHINES	P.28
CROQUIS DE POSITIONNEMENT ELECTRIQUE	P.29
Demande d'Elingage	P.30
LEVAGE ET MANUTENTION	P.31-32
STAND MODULAIRE	P.33-36
BON DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE	D 27
MÉMENTO	P.38



GÉNÉRALITÉS

Accès au Parc des Expositions d'Angers

TRAIN: par TGV (1h30 de Paris)

VEHICULE EN LOCATION

AVIS, Gare d'Angers - Tél. 0 820 61 16 82

BUS IRIGO ANGERS

Prendre la ligne N°4, Ou la ligne N°10 direction St Sylvain Chêne Vert Arrêt Parc Expo

Alloancers UQXIS*

TAXI: Allo Anjou Taxi. Tél. 02 41 87 65 00 Téléchargez l'appli pour commander un taxi

ROUTE

Accès direct en provenance des autoroutes : A 11 (Paris-Nantes) - Sortie n°14 A 85 (Tours - Saumur - Angers) A 87 (Cholet-Niort) - Sortie n°15 Sortie Angers Est

Coordonnées GPS

Parc des Expositions - Destination Angers Route de Paris, 49000 Angers

ACCÈS PMR

Parking : Des places réservées pour les personnes à mobilité réduite sont mises à disposition sur les parkings visiteurs au niveau des entrées et plus particulièrement le Parking Officiel du Parc des Expositions.

Sur le salon : Des fauteuils roulants sont à disposition aux accueils des 2 entrées du salon (une pièce d'identité vous sera demandée et restituée au retour du fauteuil. Quantités limitées.)

Hébergement

Pour contacter la centrale hôtelière : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h Laure Baron : Tél. : 00 33 (0)2 41 23 50 23 - Email : resa@destination-angers.com Les demandes seront honorées dans la limite des disponibilités.

Horaires du salon

Mardi 10 et mercredi 11 septembre **de 9H à 18H** Jeudi 12 septembre de **9H à 17H**

Soirée professionnelle (exposants / visiteurs) :

Mardi 10 septembre de 18h30 à 23h



Vos interlocuteurs



L'ÉQUIPE DU SALON

Accueil de l'Administration du Parc	02 41 02 40 40
Accueil du Commissariat Général	02 41 93 40 40
(Montage - Pendant salon)	02 41 93 40 30

OPÉRATIONS ET INFRASTRUCTURES

Maria POINEL Responsable des opérations	02 41 93 40 40
Camille VERON	02 41 93 40 58

SERVICE COMMERCIAL

François BIZARD Chargé d'affaires	02 41 93 40 43
Malory DIETRICH Chargée d'affaires	02 41 93 62 78

ORGANISATION

Elodie HURBIN Cheffe de projet	02 41 93 40 37
Pauline BIDARD Chargée de communication et projet	02 53 61 70 17
Izza ABDOUNI Assistante de communication et projet	02 41 93 40 44
Valérie RAYER Suivi administratif, facturation	02 41 93 40 53
Ophélie VAIDIE Suivi administratif, facturation	02 52 60 53 20



prenom.nom@destination-angers.com



Accueil des exposants : Commissariat Général

Toute l'équipe de Salon du Végétal se tiendra à votre disposition au Commissariat Général, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant - self service.

Présentez-vous dès votre arrivée pour :

- toute demande d'intervention particulière (eau, électricité, spots...)
- toute commande supplémentaire (invitations, ebadges exposants...) : toute commande doit être accompagnée d'un réglement

COMMISSARIAT GÉNÉRAL - Hall GRAND PALAIS ouvert du vendredi 6 après-midi au jeudi 12 septembre à 20h30 20 02 41 93 40 30

Vendredi 6	14H - 17H
Samedi 7	9H - 12H
Lundi 9	8H - 19H
Mardi 10	7H30 - 18H30
Mercredi 11	8H30 - 18H30
Jeudi 12	8H30 - 18H00

Prestations: échéances à retenir

PRESTATIONS	DATES	PAGES
Commande électricité / Positionnement compteur	16/08	29
Nettoyage (Bon de commande complémentaire)	16/08	37
Réserve (Bon de commande)	16/08	39
Demande d'autorisation <u>élingage et accroches</u>	16/08	30
Demande de chariot élévateur AVEC chauffeur		32
Demande de chariot élévateur SANS chauffeur		31
Déclaration de machines en fonctionnement	16/08	28
Commande de mobilier (cf <u>liste de prestataires</u>)	16/08	15
Commande plantes / fleurs (cf liste de prestataires)	16/08	15

Des bons de commande relatifs à ces prestations sont à votre disposition à partir de la page 33. **Avant de passer toute commande auprès de nos services**, merci de bien vérifier si votre société ne les a pas déjà effectuées.

| PLANNING DE LA MANIFESTATION

- Période montage et démontage
- Ouverture du salon aux visiteurs
- Ouverture du Commissariat Général, dans le Grand Palais

VENDREDI 6	SAMEDI 7	LUNDI 9		MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13
	MONTAGE		HORAIRES SALON				
8h - 18h	8h-18h	8h - 00h dernière entrée possible	8h - 18h	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h	
Accès portails 3 e		Accès et 5 portail 4					
	COMMISSARIAT GÉNÉRAL						
14h - 17h	9h - 12h	8h - 19h		7h30 - 18h30	8h30 - 18h30	8h30- 20h00	
						DÉM	IONTAGE
					Portails 3 et 5	Doutoile 2 et 5	
						Portail 4 17h30 - 22h30	Portails 3 et 5 8h - 18h

APPLICATION WEB & MOBILE DESTINATION ANGERS

Cette application web et mobile vous permettra d'augmenter votre visibilité et de générer des contacts **avant, pendant** et **après** le salon.

DESTINATION ANGERS EVENTS, c'est avant tout :

- Le PROGRAMME du salon et une gestion de votre AGENDA de visite
- Des prises de RENDEZ-VOUS BtoB (gratuit sur demande à daevents@destination-angers.com) : Les visiteurs du Salon pourront vous envoyer des demandes de rendezvous directement depuis la plateforme, soit sur votre stand pendant le Salon, soit en visio-conférence la semaine suivant le Salon. Gérez votre agenda de disponibilité depuis la plateforme et profitez d'une nouvelle façon de rentrer en contact avec vos clients et prospects, même après le Salon!
- Un **ANNUAIRE des exposants** avec recherche multicritères, logo de votre entreprise, images ...
- Une **LISTE des produits phares de exposants** répertoriant tous les matériels, produits et services phares des exposants, avec la possibilité de consulter les fiches des produits présents
- Un catalogue d'OFFRES D'EMPLOI



* l'option est uniquement accessible si vous avez indiqué souhaiter en disposer lors de votre inscription en tant qu'exposant. Pour la commander (gratuit) faites en la demande à daevents@

Téléchargez l'application mobile sur :





Ou scannez le QR Code 🗲



https://qrco.de/bd4f6W

APP / SCAN DE BAGDE

Récoltez, organisez et qualifiez vos contacts en scannant les badges des visiteurs avec l'application Destination Angers Events

En scannant le QR code d'un badge participant, ce dernier sera automatiquement ajouté à votre liste de contacts. Cela vous permet de communiquer par message, d'obtenir vos coordonnées respectives, d'ajouter des tags et de qualifier votre contact.

En fin de salon, vous pourrez exporter un fichier avec l'ensemble des contacts qualifiés scannés par vous et votre équipe! (Option payante voir page de bon de commande). Un guide d'utilisation spécifique vous sera remis avant le Salon.



App / Scan de badge



Votre espace exposant

Accédez à votre espace exposant sur https://exposants.destination-angers.com/ afin de compléter votre fiche entreprise, publier vos matériels, produits et services, gérer les demandes de rendez-vous des visiteurs, répondre à leurs messages, consulter les statistiques de visite etc.

Un guide pratique vous sera envoyé par mail d'ici quelques semaines afin de vous guider dans l'utilisation de l'application durant le Salon.

Vous avez également reçu un guide de connexion à l'application. Si ça n'est pas le cas, vous pouvez nous le signaler à : daevents@destination-angers.com

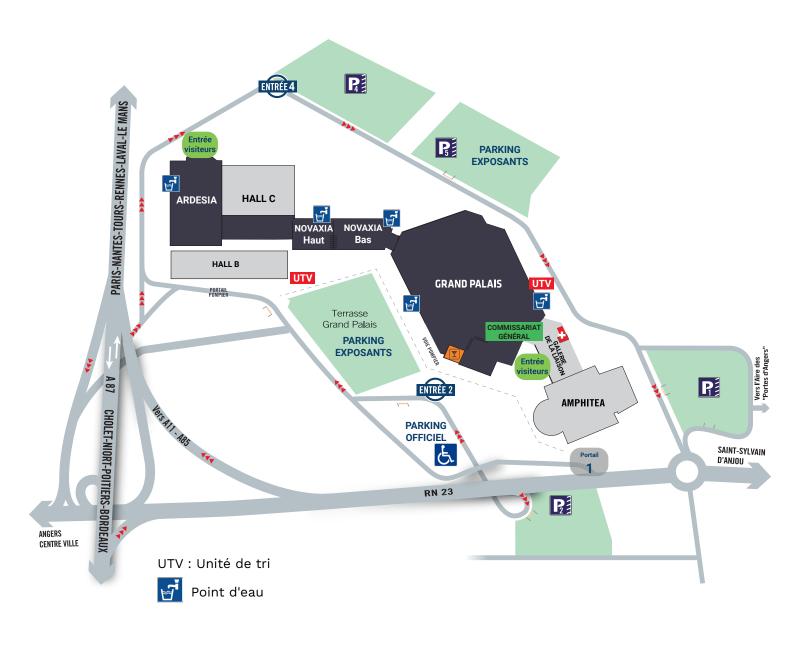
Prolongez le Salon du Végétal et augmentez vos opportunités commerciales !

- Programmez des rendez-vous d'affaires avec les visiteurs du Salon en visio-conférence (directement depuis l'application) la semaine suivant le Salon
- · Votre fiche entreprise et vos produits/services restent accessibles aux visiteurs même après le Salon!
- Les visiteurs peuvent vous contacter avant, pendant et après le Salon

Pour toute demande d'assistance sur l'application web et mobile, n'hésitez pas à nous contacter :

daevents@destination-angers.com

PLAN GÉNÉRAL DU SALON





ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND



TELECHARGEZ LES FORMULAIRES ET BON DE COMMANDE DANS VOTRE ESPACE EXPOSANTS / SALON PRATIQUE

www.salonduvegetal.com

L'équipement et l'aménagement des stands sont réalisés par le Parc des Expositions d'Angers. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Vous disposez librement de l'emplacement que vous avez loué, tant en ce qui concerne la disposition du matériel exposé que des éléments de décoration annexes. Dans le souci de conserver l'unité et la tenue de la manifestation, nous vous demandons cependant de ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué et de <u>nous consulter</u> pour toute installation **excédant une hauteur de 3 mètres.**

D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations de cohérence, nous vous remercions de ne démonter ni modifier les éléments que nous avons mis en place, tels que bandeaux, enseigne ou moquette.

Nous vous demandons également de veiller à ce que vos collaborateurs soient présents sur leur stand dès l'ouverture du salon et jusqu'à l'heure de fermeture.

Stand équipé Hall Novaxia - Grand Palais - Hall Ardésia

Panneaux de fond et cloisons latérales en contre-plaqué, longueur 3 mètres, hauteur 2,30 mètres, revêtement en tissu gris, classé M1.

Fixations par punaises ou agrafes ou accrochage en partie haute autorisées.

Boulonnage, vissage et grosses pointes sont interdits.

L'épaisseur des cloisons détermine pour chaque module une largeur utile de 2,95 m.

Bandeau : ossature en aluminium laqué gris anthracite Le bandeau doit rester neutre. Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc...

Il est prévu une enseigne par stand.



Stand nu

Il est prévu une enseigne par stand. Cette enseigne sera située en devant du stand. Il n'y a ni cloison de fond, ni de cloison de séparation de stand, les délimitations de stand se font par ruban adhésif.

Revêtement des sols

- **Béton lisse** pour le hall Novaxia
- Carrelage pour le hall du Grand Palais
- Pas de moquette dans les allées sauf dans le hall Ardésia
- Carrelage gris pour le hall Ardésia

Electricité

Pour les exposants ayant demandé des branchements électriques, les stands sont équipés d'un tableau comportant deux prises de courant et un disjoncteur différentiel de protection placé d'une manière générale dans l'angle en fond du stand à 2,10 m de hauteur.

La puissance disponible est celle que vous avez souscrite en remplissant votre demande d'inscription.

Si vous avez besoin d'électricité et que vous n'avez encore rien souscrit, reportez-vous au bon de commande page 37.

Si vous souhaitez un **emplacement spécifique pour votre compteur,** merci de nous indiquer explicitement votre souhait à l'aide du croquis page 28. Il est **strictement interdit de modifier par vous-même** l'emplacement du compteur.

Nous nous réservons le droit de vous facturer un coût de changement d'emplacement de compteur en cas de non précision préalable de l'emplacement souhaité sur votre stand. Pour tout changement après la date du 23 août 2024, une pénalité de 70€ HT sera appliquée

Cafetière	0,8 à 4 Kw (moyenne 1,5 kw)
Réfrigérateur	0,2 Kw
Ordinateur	0,1 Kw
Aspirateur	1,5 Kw en moyenne
Rail de 3 spots	0,3 Kw

Elingage à la charpente des halls

Avant toute opération d'accroche, vous devrez obtenir l'autorisation du Parc des Expositions. Le poids total suspendu, le type d'accroche et leur nombre devront être clairement indiqués, ainsi que l'entreprise chargée d'effectuer ces accroches.

Attention:

élingage interdit dans le hall C.

Sans accord de notre part, votre prestataire n'est pas autorisé à élinguer sur nos structures.

Merci de nous retourner le document page 30

Machine en fonctionnement

Pour toute mise en fonctionnement de machines ou d'appareils présents en démonstration, nous vous remercions de bien vouloir **remplir le document "Déclaration de machines"**, en annexe page 28, **avant le 16 août.**

Nettoyage

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes en dehors des heures d'ouverture du salon. Si vous ne souhaitez pas procéder vous même au nettoyage de votre stand, nous pouvons vous proposer cette prestation au coût de 5,00 € HT le m² pour la durée du salon.

(Cf. bon de commande page 37).

Par ailleurs, un programme de **gestion des déchets** est mis en place au Salon. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir suivre au mieux les consignes qui vous seront remises pour le montage, le démontage, et le déroulement du salon.

(Cf. détail en page 24).

Tous les soirs, déposez vos déchets de la journée dans l'allée, en bordure de votre stand, en mettant les éventuelles bouteilles de verre à part pour faciliter le tri aux équipes de nettoyage qui les collecteront.

Pour les personnes qui souhaitent évacuer leurs déchets pendant la journée, des conteneurs à verre et à déchets divers seront placés à l'extérieur des halls.

MERCI À L'AVANCE DE VOTRE COLLABORATION.

Liste des prestataires

ACCROCHES | BANDEROLES - Prestataires référencés par le Salon



MASA DIFFUSION | Arnaud MASA | 06 07 28 51 75 | arnaud@masadiffusion.fr

SCENGO | Eric GOHIER | 06 50 69 22 54 | eric.gohier@scengo.com

ALIVE EVENTS | 06 61 68 16 72 | jp.ully@group-alive.com

CONCEPTION DE STANDS / RÉSERVE - Prestataire titulaire du marché par Destination Angers / Parc Expo

GL EVENTS | Alexia DELSKI | 02 40 34 78 99 | alexia.delski@gl-events.com

FRANCE EVENEMENTS | Pascal PAROIS | 02 51 13 90 68 | france.evenements.services@orange.fr

DÉCORATION FLORALE - Prestataires référencés par le Salon

Plantes jardinières

FLOR'ATLANTIC | Hervé PLOUX | 06 80 02 25 99 | helene.campagne@gmail.com

AG-CREATION | Arnaud GUIMBRETIERE | 06 23 14 67 80 | info@ag-creation.fr Fleurs coupées

NATURE ACIDULÉE | Audrey BARRAUD | 06 61 70 91 54 | natureacidulee@orange.fr

ÉCLAIRAGES SPÉCIFIQUES DE STAND & MATÉRIELS VIDÉO

Prestataires titulaires du marché par Destination Angers / Parc Expo

ALIVE EVENTS | Jean-Philippe ULLY | 06 61 68 16 72 | jp.ully@alive-events.fr

SCENGO | Eric GOHIER | 06 50 69 22 54 | eric.gohier@scengo.com

GAZ - HÉLIUM - Prestataire proposé par le Salon

PROLIANS - MARTIN RONDEAU | Didier FRANCFORT | 02 41 32 45 41 | dfrancfort@prolians.eu

IGNIFUGATION - Prestataire proposé par le Salon

PROTEC'FLAM | 02 40 34 35 83

MANUTENTION - Prestataires référencés par le Salon

LOIRE MAINE MANUTENTION (service SANS chauffeur) | 02 41 34 73 33 | location@lmm49.com

BVP (service AVEC chauffeur) | 06 26 12 68 62 | commercial@bvpfs.fr

MOBILIER - Prestataires titulaires du marché par le Destination Angers / Parc des Expositions

AMEXPO | 02 51 12 90 77 | contact@amexpo.fr

ALIVE GROUP MOBILIER | Ophélie BOUDIER | 02 41 22 00 22 | o.boudier@group-alive.com

PERSONNEL INTÉRIMAIRE - Prestataire titulaire de marché par Destination Angers / Parc Expo



RAS INTERIM | 02 72 47 00 00 | jean-buiscontant@ras-interim.fr

ADECCO | Virginie TARRET | 20 41 24 12 50 | virginie.tarret@adecco-pme.fr

PERSONNEL HÔTES / HÔTESSES - Prestataire titulaire de marché par Destination Angers / Parc Expo

Agence MONDAPAR | 02 41 93 07 82 | d.olivier@mondapar.fr

PHOTOGRAPHE - Prestataire référencé par le Salon

Régine LEMARCHAND | 06 84 69 72 16 | prophoto@riphotographie.fr

Arthur CORGIER | 06 30 37 10 21 | arthur.corgier@gmail.com

PLOMBERIE - Prestataire référencé par le Salon

Entreprise PETITEAU | 02 41 31 22 40 | contact@petiteau-renovation.fr

SIGNALÉTIQUE - Prestataires référencés par le Salon

ELLOH | Hervé JUHEL | 02 41 69 95 97 | contact@elloh.fr

SIGNATURE | Julien RETIF | 02 41 60 20 00 | j.retif@signature-pub.com

LA SIGNALÉTIQUE DÉCORATIVE | Olivier YVINEC | 02 41 80 08 25 | contact@lsdpub.fr

ICI | Laurent BLET | 02 41 63 68 09 | laurent.blet@com-ici.fr

TRAITEURS - Prestataires référencés par le Salon

OREE DES BOIS | 02 41 77 04 51 | contact@loreedesbois.fr

LE GRENIER GOURMET | Yohann LAURENCE | 02 41 41 00 78 | legreniergourmet@orange.fr

RUFFAULT TRAITEUR | Hélène BELLOUARD | 02 40 14 28 69 | commercial@ruffault.fr

PRESTATION BARMAN - COCKTAIL - Prestataires référencés par le Salon

Yan Le Goff | 06 65 36 69 27 | creartcocktails@gmail.com

TRANSPORT RAPIDE / COURSIER - Prestataire titulaire de marché par Destination Angers / Parc Expo

LIBELLULE COURSES | 07 85 22 96 68 | libellulecourses@hotmail.com



MONTAGE - DÉMONTAGE

EBadges montage-démontage

Ces Ebadges sont obligatoires pendant les périodes de montage et de démontage et n'ont aucune validité pendant la manifestation.

A partir du vendredi 6 septembre, seules les personnes badgées auront accès au Salon.

Horaires montage-démontage

MONTAGE - ouverture des portails					
Vendredi 6	8h - 18h	Portails 3 et 5			
Samedi 7	8h - 18h	Portail 3	L'installation définitive de votre stand devra impérativement être terminée le lundi 9 septembre.		
7h - 00h Portails		Portails 3 et 5	Toute demande de montage antérieur au 6 septembre fera l'objet d'une demande auprès de valerie.rayer <u>@destination-angers.com</u>		
Lunar 9	8h - 18h	Portail 4			
		DÉMONTAGE -	ouverture des portails		
Javedi 10	17h30 - Portails 3 et 5		Attention:		
Jeudi 12	17h30 - 22h30	Portail 4	à partir du vendredi 18 septembre à 12h, nous nous réservons le droit de commencer le		
Vendredi 13 8h - 18h Portails 3 et 5		Portails 3 et 5	démontage des stands (bandeaux, cloisons).		

Levage manutention

Pour tous besoins de levage, manutention, stockage containers etc

contactez:

• LOIRE MAINE MANUTENTION: location de chariot SANS CHAUFFEUR

Tél: 02 41 34 73 33 | location@lmm49.com

BVP: location de chariot AVEC CHAUFFEUR
Tél: 06.26.12.68.62 | commercial@bvpfs.fr

Possibilité de réserver une manutention : Bon de commande page 35



Les équipes du Parc des Expositions n'effectuent aucun déchargement et rechargement.

Nous ne possédons ni transpalette, ni chariot élévateur.

Livraison de marchandises - PAS AVANT LE VENDREDI 6 SEPTEMBRE

En cas de livraison de marchandises **pour votre stand** par un transporteur, **vous devez être présent** sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison.

Le Salon ne pourra en aucun cas réceptionner la marchandise qui, si vous êtes absent, sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part.

Le Salon et l'assureur n'assument aucune responsabilité pour les avaries, vols, dommages, etc... survenus aux marchandises, matériaux, équipements, personnes, pendant la durée de l'installation, du déménagement et du transport.



<u>ADRESSE DE LIVRAISON</u>:

PARC DES EXPOSITIONS – SALON DU VÉGÉTAL Route de Paris – 49044 ANGERS CEDEX 01 Hall + n° stand

N° de portable de l'expéditeur :

Préciser la date et l'heure de votre présence à votre transporteur pour réceptionner la marchandise.

E-Badges Exposants

Vous disposez d'e-badges que vous devez pouvoir présenter en permanence pendant toute la durée du salon.

Les 2 premiers e-badges exposants sont gratuits. Vous pourrez effectuer une commande complémentaire via mail à la personne en charge de votre suivi administratif et de facturation.

Afin d'éviter les files d'attente au Commissariat Général, nous vous conseillons vivement de régler le solde avant votre arrivée au Parc des Expositions : le lien pour réaliser vos e-badges ne vous sera transmis qu'après règlement de votre solde, et ne seront en aucun cas imprimés par l'oganisation sur site.

Restauration



Restaurants:

Hall Grand Palais et Hall Adresia



Restauration à emporter ou sur place / Bar

Bar du Grand Palais

1 Foodtruck en extérieur : entrée Grand Palais

3 Foodtrucks en intérieur : Hall C

Bar "rafraîchissement" dans le Coeur Végétal

Services +

PLATEAUX REPAS et ORGANISATION D'UN COCKTAIL SUR VOTRE STAND, voir liste des prestataires page 16.



RÉGLEMENTATION

Rappel des principales règles de sécurité et d'hygiène à respecter sur un salon

Port du badge montage et démontage : Obligatoire pour accéder au Salon

Port des Equipements de Protection Individuelle :

Chaussures de Sécurité : Il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelle antiperforation) est obligatoire pour toutes personnes pénétrant sur le site du salon pendant les périodes de montage et démontage.

Casque : Le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes, tous les salariés en situation de travaux superposés et toute tache présentant un risque.

Gants, lunettes de protection pour les taches à risques particuliers



Le levage et le transport de personnel ne peuvent être fait qu'avec des moyens spécifiquement conçus à cet effet :



Documents obligatoires à présenter sur le site

- Fiche de visite périodique de l'engin à jour (moins de 6 mois)
- C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Autorisation de conduite sur site de l'employeur
- Certificat médical d'aptitude à jour

Travail en hauteur : il est obligatoire de toujours utiliser des moyens assurant une protection collective. Les échelles ne doivent pas être utilisées en poste de travail.



Les outillages électriques ou électroportatifs doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières pour pouvoir être utilisés à l'intérieur des halls.

Interdiction de fumer dans les halls : au montage – démontage et pendant le Salon

Respecter les allées de circulation : elles doivent rester libres et circulantes pour les secours et les engins de manutention

Assurer en permanence le nettoyage et l'entretien de son stand et de sa zone périphérique

Système d'aspiration : les outillages électriques, fixes ou électroportatifs pour être acceptés dans le hall, doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières.

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

Un seul et unique numéro: 07 60 31 47 19

En cas d'accident

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'accident afin de faciliter l'accès des secours.

En cas d'incendie

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'incendie afin de faciliter l'accès des secours. Déclencher l'alarme incendie en percutant les déclencheurs manuels. Evacuer et se réunir en extérieur.

NUMEROS UTILES

HOPITAL (Accueil urgence)	02	41	35	37	12
CENTRE ANTI POISON					
CENTRE DE LA MAIN	02	41	86	86	41

Gestion des déchets

Pendant le Montage et Démontage

Deux unités de tri et de valorisation des déchets seront mises en place pour favoriser le tri et améliorer ainsi de manière significative le pourcentage de déchets recyclés dans le tonnage global de la manifestation : devant Novaxia / derrière Grand Palais

Nous comptons sur vous pour respecter les consignes indiquées sur ces 2 unités de tri et à déposer vos déchets suivant 5 catégories :



- Carton
- Verre
- Ferraille, bois
- Film plastique
- Matières non valorisables (déchets ménagers et autres déchets non valorisables).

Aucun autre container ne sera installé sur le site.

Les unités de tri sont indiquées sur le plan général du salon page 11. Un plan d'implantation des unités de tri sera accessible au comissariat général.

Pendant le Salon

A la fermeture du Salon, chaque soir, nous vous demandons de poser dans les allées vos déchets de la journée en séparant les bouteilles du reste des déchets. Afin de faciliter le tri à la source, nous allons vous fournir un sac jaune. Merci également de le déposer dans les allées en fin d'événement.

Gardiennage de nuit

L'organisation du salon se charge de la surveillance générale des salons dans les meilleures conditions mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat.

Gardiennage à partir du vendredi 6 septembre à 18h au vendredi 13 septembre à 12h

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements de stand qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

QUELQUES CONSEILS:

- Respecter les horaires d'ouverture aux exposants et ne pas abandonner les stands durant l'ouverture.
- Ne laisser aucun objet de valeur sur les stands en dehors des heures d'ouverture.
- A la fermeture, recouvrir votre stand d'un filet ou bâche (M2) ou fermer l'accès de votre stand.
- Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vols pendant les périodes de montage et démontage.

PENDANT LE SALON,

nous vous conseillons vivement de sécuriser vos matériels informatiques et vidéos avec des câbles de sécurité (en vente dans tous les magasins informatiques)

© LORS DU DÉMONTAGE,

nous vous recommandons vivement de déménager vos objets de valeur dès le jeudi soir.

Assurances

« L'exposant doit obligatoirement souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable une Assurance Responsabilité Civile générale (activité « exposant ») et une Assurance Dommages aux Biens.

A minima, seront donc couverts:

- les dommages de toute nature (corporels, matériels, immatériels, consécutifs ou non consécutifs) causés à tous tiers.
- les incidents notamment pendant le montage et le démontage (conformément aux dates indiquées au présent dossier),
- les risques matériels du stand et les installations de l'exposant (produits, mobiliers, décoration...).

Le montant minimum de garantie est d'1,5 M € par sinistre (montant minimum porté à 7,5 M € par sinistre spécifiquement en dommages corporels).

Pour valider son inscription, l'exposant doit en fournir l'attestation ».

Commission de sécurité

Comme toutes les manifestations similaires, le Salon du Végétal, et avec lui ses exposants, est tenu de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

En conséquence, nous vous demandons instamment de proscrire l'emploi du polystyrène expansé, de ne remplacer, sous aucun prétexte, les tissus que nous avons utilisés pour la décoration générale et qui correspondent aux normes de sécurité requises.

Consulter le dossier technique sécurité/électricité dans votre espace exposant sur notre site internet.

Visite de la Commission de Sécurité : lundi 9 septembre

Chargé de Sécurité : M. Bruno BEUNEUX : 06 79 21 89 71

Vous devrez être présents sur votre stand, ou représentés par une personne qualifiée.

Toutefois, le chargé de sécurité agréé par le salon examinera la conformité des stands dès le lundi 9 septembre.

Vos installateurs de stands doivent fournir les procès verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés sur les stands.

Pour des aménagements spéciaux, stands à étages etc..., les dossiers de sécurité doivent être fournis. En page suivante, vous trouverez les matériaux autorisés et les documents à fournir.

MATERIAUX

En fonction de leur réaction au feu, les matériaux traditionnels présentent les classements conventionnels suivants : (dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement)

M0 ou A normes Européennes = Incombustible M1 ou B normes Européennes = Non inflammable

M2 ou C normes Européennes = Difficilement inflammable

M3 ou D normes Européennes = Moyennement inflammable

M4 ou E normes Européennes = Facilement inflammable

MATERIAUX	AUTORISE	DOCUMENT A FOURNIR
Bois (ou composite à base de bois) > 18 mm non stratifié	Bois (non stratifié) aggloméré de bois latté contre-plaqué	Néant (matériaux assimilés a M3)
Bois < 18 mm et > 5 mm Bois > 18 mm, stratifié	M3 d'origine ou D normes Européennes	Procès-verbaux M3 (ou Labels sur matériaux)
Contre-plaqué - Aggloméré < 5 mm composite à base de bois	M1 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agréé ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1 ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Moquettes au sol	Naturel : M4 ou E normes Européennes Synththétique : M3 ou D normes Européennes	Procès-verbaux
Tissus et revêtements textiles muraux	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou cetificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Matières plastiques (plaques, lettres)	M1 ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Peintures	Sur support M0 , M1 ou bois autorisé (peinture nitrocellulosique) interdite	Procès-verbaux de support
Décoration flottante (papier, carton)	M1 ou ignifugé ou B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration florale en matériau de synthèse	M1 d'origine (ignifugation interdite) ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Décoration collée ou agrafée (papier)	Sans justification si collée sur toute la surface ou agrafée tous les 5 cm en pose fractionnée	
Mobilier	Gros mobilier : M3 ou D Structure légère : M3 ou D Rembourrage : M4 ou E Enveloppe : M1 ou B	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation (sans justificatif si mobilier de location)
Vitrages	Armés, trempés, feuilletés	Procès verbaux, certificats ou justificatifs telles que facture
Autres matériaux	Accord à demander	Réponse écrite du chargé de sécurité



ANNEXES TECHNIQUES



DÉCLARATION DE MACHINES OU D'APPAREILS PRESENTS EN DÉMONSTRATION

A renvoyer par mail à valerie.rayer@destination-angers.com avant le <u>16 Août</u>

STAND:	HALL:		NUMERO:	
Société:				
Contact:				
Téléphone:	e – mail :			
1. MATERIELS OU APPARE	ILS PRESENTES EN	DEMONST	TRATION	
Type:				
Risques potentiels pour le public	:			
Mesures de protection envisagée	s:			
2. EMPLOI DE PRODUITS N	ECESSITANT LINE D	ECI ADAT	ION DADTICIII IEDE	
2. EMILOI DE I RODUITS N	ECESSITANT ONE D	ECLARAT	IONTARTICULIERE	
Source d'énergie électrique > 10 Type d'appareil et Puissance :	0 kVA :			
Liquides inflammables (autres	que ceux inclus dans l	es machines	sou annareils)	
	que com mens ums		(or apparous)	
Nature:				
Mode d'utilisation :	Sur le stanc (2ème catég	•	mitée à 5 L (1ère catégorie) ou à 1	0 L
Gaz liquéfies (acétylène, oxygè	no hydrogòno ou goz n	vásantant la	os mômos risauos)	
Gaz ilquenes (acetylene, oxyge	ne, nyurogene ou gaz p	resentant ic	es memes risques)	
Nature:			Quantité :	
3. EMPLOI DE MATERIELS	NECESSITANT UNE	DEMAND	E D'AUTORISATION	
Effets spéciaux (fumées, brouilla	ard, laser) OUI	NON	Nature:	
Source radioactive.	OUI	NON		
Emetteur de rayons X		OUI NO	ON	
Date :				
Signature:				

Nom, Prénom et qualité, précédé de la mention « lu et approuvé »



CROQUIS DE POSITIONNEMENT

COMPTEUR ELECTRIQUE

A nous adresser par mail à : valerie.rayer@destination-angers.com

IMPERATIVEMENT AVANT LE 16 AOUT 2024

RAIS	ON SOCIALE :	
NOM	DU SIGNATAIRE :	TELEPHONE:
uall.		

Pour la prise en compte de votre demande, il est nécessaire de :

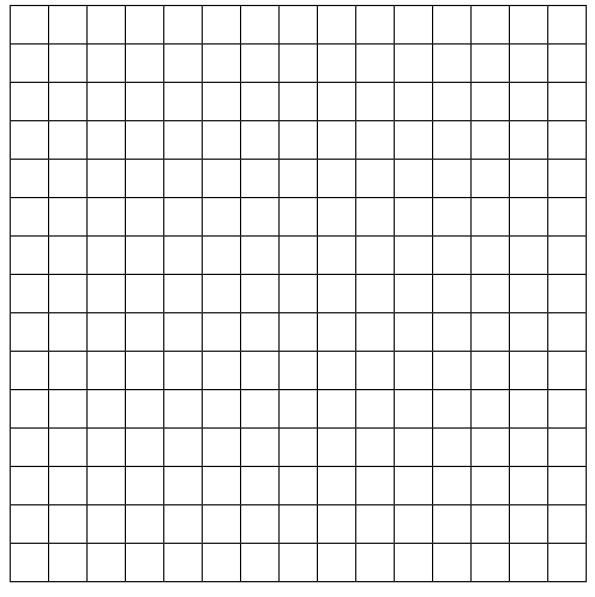
- schématiser votre stand sur le quadrillage ci-dessous,

- indiquer la position des allées - le nom ou le numéro des stands avoisinants et les cloisons de séparation

Echelle: 1 carré = 1m²

Pour des raisons de sécurité, le compteur est toujours situé à 2,10 m de haut, sur la cloison. Le compteur ne peut être positionné en bas des cloisons.

Pour tout changement après le 23 août 2024, une pénalité de 150€ HT vous sera facturée.



n°du stand voisin:

n°du stand voisin :



DEMANDE D'AUTORISATION

ELINGUES & ACCROCHES

A retourner avant le 16 août 2024

Chaque demande d'accrochage doit être accompagnée d'un plan côté, orienté et à l'échelle, matérialisant les éléments à suspendre et leurs points d'ancrage.

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut-être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur nos structures. Dans le cas d'une réponse positive, vous recevrez de notre part les coordonnées de nos prestataires agréés. Vous devrez prendre contact avec eux pour la réalisation de l'accroche.

Aucune accroche possible dans le Hall C

RAISON SOCIALE:
RESPONSABLE:
ADRESSE :
TEL: FAX:
HALL : SURFACE :m ²
DATE : Signature :
Sollicite, de la part de Destination Angers, l'autorisation de faire installer à la charpente du hall au dessus du stand, des éléments suspendus :
dessus du stand, des éléments suspendus :
Descriptif des éléments à suspendre :
dessus du stand, des éléments suspendus : Descriptif des éléments à suspendre :
Descriptif des éléments à suspendre :
dessus du stand, des éléments suspendus : Descriptif des éléments à suspendre :
Descriptif des éléments à suspendre : Poids total certifié :
Descriptif des éléments à suspendre : Poids total certifié : Poids par élingue (impératif) :

FICHE A RETOURNER AVANT LE 16 AOÛT 2024

Salon du Végétal - à l'attention de Valérie RAYER

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01 valerie.rayer@destination-angers.com - Tél : 02 41 93 40 40



Zone Industrielle 28 bis Bd de l'industrie 49000 ÉCOUFLANT

Tél: 02.41.34.73.33

Au service de votre manutention



à envoyer par mail à <u>Contact@lmm49.com</u> <u>Avec ouverture de compte + mandat SEPA +</u> <u>RIB rempli et signé</u>

A 2 MN DU PARC EXPO D'ANGERS, LOCATION COURTE, MOYENNE ET LONGUE DUREE, VENTE ET SAV DE ATERIELS DE MANUTENTION

NOS MATERIELS SONT A DISPOSITION SUR LE SITE DU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS DURANT LES PERIODES DE MONTAGE ET DE DEMONTAGE. TARIF LOCATION SANS CHAUFFEUR

CHARIOT THERMIQUE gaz ou diésel (suivant disponibilité)	FORFAIT 1/2 JOURNEE
CHARIOT de 1800 kgs à 3500 kgs (cocher la case) Sans rallonges de fourches	98,00 € H.T.

Transport, carburant, assurance circulation, vol, incendie et bris de machine compris.

La conduite de nos matériels est soumise à une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. <u>Nous vous demandons de</u> nous fournir une copie de cette autorisation ou CACES 3 avec votre réservation.

VOTRE CACHET ou COORDONNÉES :
TOTAL BARBLET BU BOOKBONNEED.
NOM DE L'INTERLOCUTEUR
Qui se servira du chariot + Nº portable :
Période De Location Souhaitée : Pour le montage matin 8h-12h :
Pour le montage après-midi 14h-17h :
A respecter
impérativement / Pour le démontage matin 8h-12h :
Pour le démontage après-midi 14h-17h :

www.lmm49.com



BON DE COMMANDE

SOCIETE:		
ADRESSE:		
CP / VILLE:		
TELEPHONE :		
MAIL:		
SIRET:		
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :		
TVA INTRACOIVIIVIONAOTAIRE.		
CONTACT SALON:	TELEPHONE :	
CONTACT SALON.	TELET HONE .	
HALL:	STAND:	
DATE ARRIVEE SALON :	DATE DEPART SALON:	
CHARIOT ELEVATEUR AVEC CARISTE	TYPE (TONNAGE):	
STOCKAGE EMBALLAGES VIDES	OUI	NON
TRANSPALETTE	OUI	NON
MANUTENTIONNAIRE (AIDE SUR STAND)	OUI	NON
CHARIOT ELEVATEUR SANS OPERATEUR	TYPE (TONNAGE) :	
NACELLE ELEVATRICE SANS OPERATEUR	TYPE:	HAUTEUR:
NACELLE ELEVATRICE SANS OPERATEOR	ITPE:	HAUTEUR:
GRUE (NOUS CONSULTER)		
TRANSPORT (NOUS CONSULTER)		
FAIT A:	LE:	
CACHET ET SIGNATURE		
A RETOURNER A: Nadège BOULORD		

BVP

commercial@bvpfs.fr

20 ROUTE DE MOIDIEU 38780 OYTIER SAINT OBLAS SIRET 824 627 855 000 11 TVA FR39824627855

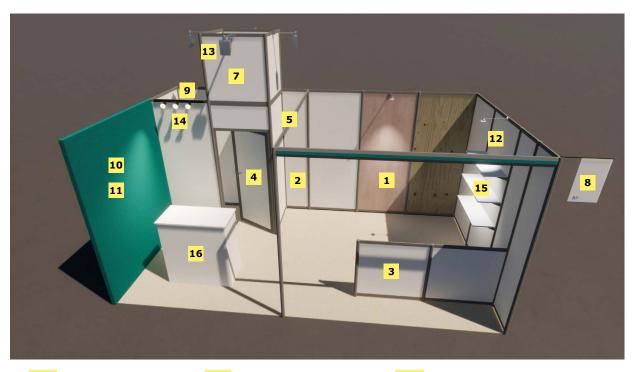






BON DE COMMANDE CLOISONS ET ACCESSOIRES

ORDER FORM STAND Wall Panels and accessories



- 1 Cloison modulaire larg. 1m Panel - Width 1m
- 7 Tour enseigne carrée 4 faces Square sign system 4 sides
- Spot arc 300W
 Halogen spotlight 300W

- Demi-cloison modulaire - larg. 0,50m Half panel - Width 0,50m
- 8 Enseigne drapeau sur demande Sign on request
- Rail de 3 spots sur demande Spotlights track on request

- Cloison modulaire basse - Ht 1m Half panel - Height 1m
- Réserve 2m² en angle de stand 2m² corner storeroom
- Pack de 3 étagères 1x0.3m
 Pack of 3 1x0.3m shelves

4 Porte

- Cloison contre-plaquée supplémentaire 2,50m Ht sur demande
- Comptoir d'accueil Welcome desk

- Traverse simple Simple crosspiece
- Coton gratté 140g ml posé
- 6 Chainette
 Picture chain
- Spot tige 75W 75W thin spotlight

Tissu et moquette selon notre nuancier / Fabric and carpet according to our color shart

Signalétique, mobilier et décoration florale sur demande / Signage, furnitures, floral decoration on reques

Stand personnalisé ou sur-mesure possible sur devis / Customized stand or custom-made on request

Sous réserve de disponibilité matériel lors de la demande initiale / Subject to material availability during the initial request









BON DE COMMANDE CLOISONS ET ACCESSOIRES



ORDER FORM STAND
Wall Panels and accessories

Société / Company	
Adresse / Adress	
Pays / Country	
Email	
Exposition / Exhibition	
Responsable du stand / Exhibition manager :	
Nom du stand / Stand name	
Bâtiment / Hall	
N° stand / Stand number	
N° TVA / Value-added tax number	
N° SIRET / Registration <i>number</i> company	

NB : Les commandes prisent sur place seront majorées de 25% dans la limite du stock disponible

NB: Orders made on site will be increased by 25% within the limits of the available stock

RÉF	: DÉSIGNATION	PU HT	QTÉ	PT HT
	MODULAIRE			
1	Cloison 1mx2,50m Ht / Wall panel 1mx2,50m Ht	76,36 €/ml		
2	Cloison 0,50mx2,50 m Ht / Wall panel 0,50mx2,50m Ht	54,84 €/ml		
3	Cloison basse 1mx1m Ht / Wall panel 1mx1m Ht	62,01 €/ml		
4	Porte 1mx2,50m Ht / Door 1mx2,50m Ht	167,59 €/un		
5	Traverse simple / Single crossbeam	15,07 €/ml		
6	Bandeau B106 / B106 crossbeam	Sur demande		
	Platine de stabilité / Platinum transferability	19,37 €/u		
7	Tour enseigne carrée 4 faces (panneaux 1x1m sans logo) Square sign system 4 sides (1x1m without any logo)	418,81 €		
8	Enseigne drapeau / Sign	Sur demande		





RÉF	: DÉSIGNATION	PU HT	QTÉ	РТ НТ				
	CLOISON CONTRE-PLAQUÉE							
10	Cloison supplémentaire 2,50m Ht / Panel 2,50m Ht	77 €/ml						
11	Coton gratté 140g ml posé / Brushed cotton 140g	34,44 €/ml						
	Porte/ Door	185 €/un						
	ACCESSOIRES ÉLECTRIQ	UES						
12	Spot tige 75W LED / 75W thin spotlight	64,57€						
13	Spot LED 300W / Halogen spotlight 300W	84,05€						
14	Rail de 3 spots / Spotlights track	56,84 €						
	MOBILIER							
15	Mobilier / Comptoir	Sur demande						
16	Banque d'accueil à plateau débordant / Reception desk	104.03 €/u						
	Bloc patère / Coat hook	33,31 €						
	Pack de 3 étagères 1x0.3m / Pack of 3 1x0.3m shelves	103,52 €						
	SIGNALÉTIQUE							
	Toile enduite sur cloison contreplaqué	A partir de 310€/ml (sur devis)						
	PVC imprimé sur cloison modulaire	A partir de 1	75€/ml (:	sur devis)				
	Tour enseigne signalétique suspendue	A partir de 1	400€ (su	r devis)				
	Tour enseigne sur réserve modulaire	A partir de 150€ (sur devis)						
	AMÉNAGEMENT							
	Vélum / Rooflining	32,29 €/m²						
	Plancher technique à recouvrir / Wooden technic floor to recover	21,52 €/m²						
	Moquette filmée et posée (couleur choisie dans le nuancier joint) / Laid carpet with polythene protection (color choosen from the color chart)	13.68 €/m²						

NB : inclure dans votre métré linéaire chaque face visible

NB: to include in your calculation each side _



Total HT: _

Frais de dossier H.T. : 15 €

T.V.A 20%

TOTAL TTC:

RÈGLEMENT/ Payement conditions:

- 100% par chèque ou virement à la commande / 100% by cheque or bank transfer with order
- Toute commande non accompagnée de l'intégralité du règlement ne pourra être prise en considération / Any order not fully paid will not be dealt with
- Les prix sont entendus pour la durée du salon / Prices stand for the duration of the show









BON DE COMMANDE CLOISONS ET ACCESSOIRES



ORDER FORM STAND
Wall Panels and accessories

Pour la prise en compte de votre demande il est nécessaire de :

- schématiser votre stand sur le quadrillage ci-dessous
- indiquer la position des allées, le nom ou le numéro des stands avoisinants et les cloisons de séparation Please use the 1 square : 1m gris bellow in conjunction with your exhibitor order from the draw you stand lay out and indicate the alleys, the neighbouring stand names and numbers

z indiquer	l'échelle ch	oisie / Scale	e :		X			_ cm		
du		au								







BON DE COMMANDE

COMPLÉMENTAIRE

	NOM OU RAISON SOCIALE :
CODE ENTREPRISE :	Adresse
	Adresse:
	E.mail:

DESIGNATION	QUANTITE	PU HT	PU TTC	MONTANT
Cartes d'invitation (carnet de 50)		15€	18€	
E-invitations (par 50)		10 €	11€	
Outil de collecte contact visiteurs		40 €	48€	
Pass soirée + conférence Gille Babinet Soirée		60 € 40 €	72 € 48€	
ELECTRICITE : TYPE DE BRANCHEMENT «Co	onsommation cor	nprise»		
Mono 2 Kw		235 €	282€	
Mono 4 Kw		289 €	346,8€	
Mono 6 Kw		340 €	408€	
Tri 6 Kw		541€	649,2€	
Tri 12 Kw		641 €	769,2€	
Tri 18 Kw		832 €	998,4€	
Tri 24 Kw		993 €	1 191,6€	
SPOTS - Rail de 3 spots (Uniquement pour les stands équipés)		70 €	84€	
NETTOYAGE (le m²)		6 €	7,2 €	
			TOTAL TTC	

Avant de passer une commande, vérifiez que vous n'avez pas déjà commandé cette prestation.

BON DE COMMANDE A RETOURNER:

• par courrier, accompagné de votre règlement à l'ordre D'ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES (ALTEC)

Date:

Signature et nom du commanditaire,

ou par mail accompagné de l'ordre de virement à : valerie.rayer@destination-angers.com

Paiement par:

par chèque (uniquement pour les exposants français)

par virement bancaire à notre banque

CRÉDIT MUTUEL D'ANJOU : IBAN : FR 76 - 1027 8394 4900 0250 5380 147 - BIC : CMCIFR2A (Merci d'indiquer votre raison sociale dans l'intitulé du virement)

Salon du Végétal - à l'attention de Valérie RAYER

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

MÉMENTO

Mardi 10 - Mercredi 11 septembre : 9h - 18h Jeudi 12 septembre : 9h - 17h



COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Dans le Grand Palais (sous le restaurant) Du vendredi 6 au jeudi 12 septembre 2024

Tél: 02 41 93 40 30

Contact administratif:

Valérie RAYER: 02 41 93 40 53 (valerie.rayer@destination-angers.com)

Ophélie VAIDIE: 02 52 60 53 20 (ophelie.vaidie@destination-angers.com)

Contacts commerciaux:

Malory DIETRICH: 02 41 93 62 78 (malory.dietrich@destination-angers.com)

François BIZARD: 02 41 93 40 41 (francois.bizard@destination-angers.com)

COMMISSION DE SÉCURITÉ

Visite de la Commission de Sécurité : lundi 9 septembre par M. Bruno BEUNEUX, chargé de sécurité : 06 79 21 89 71

GARDIENNAGE

A partir du vendredi 9 septembre à 18h au vendredi 16 septembre à 12h

MONTAGE						
Vendredi 6	Samedi 7	Lundi 9				
8h - 18h	8h - 18h	7h - 00h				
Portails 3-5	Portail 3	Portails 3-5				

Le portail P1 sera ouvert sur demande

Véhicules interdits dans tous les halls (dernière entrée 1 heure avant la fermeture des portails)

DÉMONTAGE				
Jeudi 12	Vendredi 13			
17h-00h	8h - 18h			
Portails 3 et 5				

Attention: à partir du vendredi 13 septembre à 12h, nous nous réservons le droit de commencer le démontage des stands (bandeaux, cloisons...)



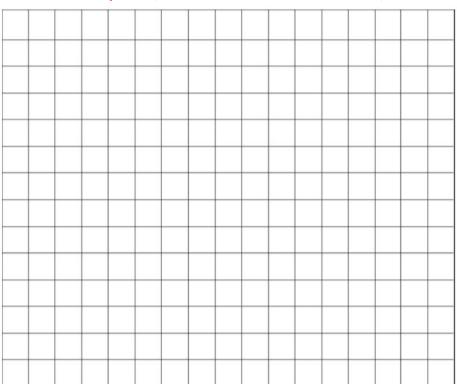
BON DE COMMANDE

RÉSERVE A retourner avant le 21 août 2024

CODE ENTREPRISE :	NOM OU RAISON SOCIALE :
	Adresse:
	, (a) 6666 T
	E.mail:
I	

DESIGNATION	QUANTITE	PU HT	PU TTC	MONTANT
Réserve 2m² en angle de stand, mélaminé blanc (2 cloisons 2.5m HT + 1 porte fermant à clé 2.5m Ht) 2m² corner storeroom (2 panels + locking door)	QOANTIL	183 €	219,60 €	MONTANT
Réserve 1m² en angle de stand, mélaminé blanc (1 cloison 2.5m HT + 1 porte fermant à clé 2.5m Ht) 1m² corner storeroom (1 panel 2.5m Ht + 1 locking door 2.5m Ht)		152 €	182,4€	
Réserve 1m2 sur stand nu, mélaminé blanc (3 cloisons 2,50m HT + 1 porte fermant à clé 2,50m HT) 1m² Storeroom on a bare booth (3 panelsand a locking door)		205 €	246 €	
Réserve 2m2 sur stand nu, mélaminé blanc (5 cloisons 2,50m HT + 1 porte fermant à clé 2,50m HT) 2m² Storeroom on a bare booth (5 panels and a locking door)		265 €	318 €	
TOTAL TTC				

Veuillez indiquer le positionnement de votre réserve, l'emplacement de la porte et le sens d'ouverture de la porte (vers intérieur ou vers extérieur):



BON DE COMMANDE A RETOURNER :

- par courrier, accompagné de votre règlement à l'ordre D'ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES (ALTEC)
- ou par mail accompagné de l'ordre de virement à : valerie.rayer@destination-angers.com

Paiement par : par chèque (uniquement pour les exposants français) par virement bancaire à notre banque CRÉDIT MUTUEL D'ANJOU: IBAN: FR 76 - 1027 8394 4900 0250 5380 147 - BIC: CMCIFR2A (Merci d'indiquer votre raison sociale dans l'intitulé du virement)

Salon du Végétal - à l'attention de Valérie RAYER

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

Date:

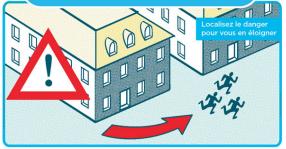
Signature et nom du commanditaire,

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER > si c'est impossible 2/ SE CACHER











Éteignez la lumière et













VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
 - Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
 - Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
 Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr



Pour en savoir plus :

www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

